

## **Déclaration de M. Saïd Djinnit, Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'ouest, lors de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine**

(Bamako – 20 mars 2012)

Monsieur le Président du Conseil de Paix et de Sécurité,  
Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de Délégations,  
Monsieur le Président de la Commission de l'Union africaine,  
Monsieur le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine,  
Mesdames, Messieurs,

1. Permettez-moi, d'emblée, de saluer l'initiative prise par l'Union africaine en tenant cette réunion ministérielle du Conseil Paix et Sécurité à Bamako, marquant ainsi sa préoccupation face à la situation sécuritaire et humanitaire au Sahel et plus particulièrement au Mali. Cette réunion se tient suite à la réunion conjointe d'experts tenue à Addis-Abeba les 14 et 15 mars qui s'est penchée sur les recommandations de la mission d'évaluation conjointe Nations Unies-Union africaine- pour évaluer l'impact de la crise libyenne dans le Sahel. Permettez-moi ici de saluer l'esprit constructif qui a prévalu lors des travaux de la réunion d'Addis-Abeba et permis aux délégations de partager leur vision sur les défis à la sécurité et au développement au Sahel, de s'informer sur les efforts en cours, notamment par les Pays du Champ, et de renforcer l'appropriation régionale. Elle intervient après que le Conseil de sécurité ait, pour sa part, examiné le rapport de la mission conjointe, lors de sa réunion du 26 janvier 2012.

2. En prenant connaissance des recommandations contenues dans le rapport, les membres du Conseil de sécurité se sont réjouis de la collaboration entre les Nations Unies et l'Union Africaine et ont exprimé leur appui sans réserve aux pays du Sahel et aux pays voisins affectés dans l'action qu'ils mènent pour faire face aux menaces à la paix et la sécurité dans le Sahel. A cet égard, ils ont également souligné l'urgence d'une démarche coordonnée et inclusive, réunissant les principaux acteurs pour parvenir à une solution globale des problèmes de la région, et se sont réjouis de l'initiative prise par les pays de la sous-région, et des contributions d'autres Etats membres et organisations régionales et internationales visant à apporter un appui à la région du Sahel. Enfin, les membres du Conseil de sécurité ont appelé à une démarche intégrée des Nations Unies dans la région du Sahel, englobant les problèmes de sécurité, de développement et les questions humanitaires.

3. Il convient de rappeler que la mission conjointe Nations Unies-Union africaine a identifié certains des problèmes auxquels les gouvernements de la région ont dû faire face suite à la crise libyenne, notamment l'afflux de rapatriés et le transfert illicite d'armes en

provenance de la Libye. Outre les difficultés préexistantes liées à l'absence de développement, au chômage des jeunes, au trafic de drogue, à la traite d'êtres humains, à la montée de la criminalité organisée et au terrorisme, il convient de rappeler que les pays du Sahel font face, cette année encore, à une crise alimentaire et nutritionnelle. Cette situation humanitaire est aggravée par l'impact des combats au Nord du Mali, provoquant des déplacements de populations et limitant l'accès des travailleurs humanitaires aux plus vulnérables. C'est le lieu pour moi de rappeler l'appel lancé par le Secrétaire général dans sa déclaration du 8 février dernier aux groupes rebelles pour qu'ils cessent leurs attaques et entament un dialogue avec le Gouvernement du Mali concernant leurs griefs. Le Conseil de Paix et de Sécurité ne manquera sûrement pas d'évoquer cette situation préoccupante et la nécessité d'une solution politique rapide dans le cadre de l'unité et de l'intégrité du Mali auxquelles les Nations Unies sont attachées.

4. Permettez-moi également de souligner la nécessité de redoubler d'efforts afin d'entreprendre des actions de développement à plus long terme pour réduire la vulnérabilité chronique des populations de la région du Sahel. C'est au demeurant un des messages que la mission conjointe entreprise les 16 et 17 février au Niger par l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement et la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires des Nations Unies, a voulu envoyer, soulignant ainsi la nécessité de lier les questions humanitaires et de développement. La mission visait également à mobiliser l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de venir en aide aux populations affectées par la crise alimentaire et nutritionnelle au Sahel, surtout quand on sait que les fonds mobilisés à ce jour restent en deçà des besoins.

5. Face au caractère transnational des menaces qui affectent la stabilité au Sahel, comme illustré par les activités de réseaux terroristes, il est indispensable que les États de la région continuent de renforcer leur coopération dans le domaine de la sécurité mais aussi du développement. Il est en outre important de promouvoir le renforcement de la sécurité aux frontières, question qui a fait l'objet de la récente conférence ministérielle de Tripoli.

6. Pour conclure, permettez-moi de rendre hommage au Mali qui se trouve au cœur des problématiques de la stabilité au Sahel pour avoir abrité cette conférence ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine dédiée à la situation dans cette sous-région. Je suis confiant que cette rencontre contribuera à encourager les efforts et initiatives en cours par les pays de la sous-région visant à apporter des réponses appropriées et concertées à la crise multiformes que traverse le Sahel et à mobiliser davantage les partenaires bilatéraux et multilatéraux en appui à ces efforts. Pour sa part, le système des Nations Unies est pleinement disposé à renforcer la cohérence et la coordination de ses diverses interventions, pour mieux appuyer les efforts des pays de la région du Sahel.

Je vous remercie.